



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E144873

VALABLE JUSQU'AU 24/02/2024

ÉDITÉ LE 11/01/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/2010

Forme juridique : SARLU

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC STRASBOURG 2010 B 2621

Siret : 528 778 442 00012

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 4745480

Assurance Responsabilité Travaux :  
SMABTP 130339/49

Assurance Responsabilité Civile :  
SMABTP 130339/49

Situation fiscale et sociale : A jour au 08/01/2023

Raison sociale : ALSA-PLAC

9 RUE DES VOSGES  
67115 PLOBSHEIM

Téléphone : 06 99 48 90 94

Portable :

Site Internet :

E-mail : alsaplac67@hotmail.fr

Responsabilité légale :  
MERCKEL REGIS GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité           | * Date d'attribution |
|------|-------------------------------------------------|----------------------|
| 7122 | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE | 28/11/2019           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |
| o Isolation des combles perdus                                           | 01/01/2021         |
| o Isolation des planchers bas                                            | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE STRASBOURG  
BATIMENT « H22 » - 1ER ETAGE  
15 RUE JACOBI-NETTER  
67200 STRASBOURG CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.